



Bimestriel municipal d'information numéro 45

JANVIER - FEVRIER 2016

## L'É FAIT MUNICIPAL

### LA MÉDAILLE D'OR COMMUNALE POUR JEAN-POL CRETON

A l'issue de la présentation des vœux du Maire, a eu lieu une sympathique cérémonie protocolaire. Il s'agissait de la remise de la médaille d'or communale à M. Jean-Pol Creton pour 37 années consacrées à l'action publique. Médaille qui s'accompagne d'un diplôme de Maire-Adjoint honoraire délivré par le Préfet en date du 20 Mai 2014. C'est la Sous-Préfète de Sedan, Mme Julia Capel-Dunn



Mme Julia Capel-Dunn décore M. Jean-Pol Creton

qui a décoré Jean-Pol Creton sous de chaleureux applaudissements et le regard de son épouse Monique, de sa fille Amélie, de son gendre Manuel Brice et de son petit-fils Paulin. Il revenait au Maire de lire les états de service de l'intéressé, véritable figure locale (ses ancêtres ferronniers vivaient déjà à Vrigne en 1632) qui a marqué de son empreinte bien des domaines de la vie municipale : la culture, le monde associatif (Résonance 3000), l'École, le SIVOM Vrigne-Vivier, dont il fut Président à partir de 2009 et où il œuvra à la réalisation de la nouvelle station d'épuration, de la crèche dont la reprise de gestion remonte à 2010, sans oublier la création d'un service des affaires culturelles Vrigne-Vivier. Dans son long cheminement au service de la communauté, de 1977 à 2014, Jean-Pol Creton aura connu quatre Maires : Louis Reitz, Jacques Derulle, Jean Stevenin et Patrick Dutertre. Jean-Pol Creton fut élu 6ème adjoint en 1999 (mandat Jean Stevenin) à la suite du décès de M. Alain Gérard, 5ème adjoint en 2001 toujours avec Jean Stevenin. 6ème adjoint (affaires culturelles et animations) avec le Maire

actuel Patrick Dutertre. Il collabora durant ce temps avec tous les élus et adjoints, s'associa à résoudre les problèmes communaux en figurant dans de nombreuses commissions en qualité de conseiller municipal ou d'adjoint : finances, emploi, développement économique, affaires culturelles, scolaires, éclairage, cimetières, information etc... Après lecture de ses états de services, le Maire a également appelé

Monique « *Sans qui rien n'aurait été possible* », car le travail de l'élu réclame beaucoup d'abnégation, souvent au détriment de la vie familiale. Monique se vit remettre une orchidée des mains de Mme Geneviève Glachant autre élue engagée de longue date dans l'action municipale et première adjointe au Maire.



Monique et Jean-Pol Creton, leur petit-fils Paulin



## LA VIE DE LA COMMUNE

### VŒUX DU MAIRE : L'OPTIMISME DEMEURE MALGRÉ LA BAISSÉ DES DOTATIONS

*C'est dans une salle des fêtes abondamment garnie et dans une ambiance chaleureuse que le Maire Patrick Dutertre et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux 2016 à la population et aux forces vives de la cité.*



C'est en présence de la Sous-Préfète de Sedan **Julia Capel-Dunn**, de plusieurs personnalités élues parmi lesquelles Boris Ravignon, Maire de Charleville-Mézières, Didier Herbillon, Maire de Sedan, respectivement, Président et Vice-Président d'Ardenne Métropole, de nombreux Maires des localités environnantes, de chefs d'entreprises, d'associations etc... que le Maire s'est exprimé. Dévoilant d'abord un diaporama rétrospectif sur toutes les réalisations de l'année 2015, le Maire s'est attaché, après les remerciements d'usage, à saluer son équipe, adjoints, conseillers municipaux et collaborateurs des différents services mettant en exergue « **une équipe bien en place qui a su faire évoluer les dossiers et apprenant au fil des années à bien travailler ensemble** ». Il a ensuite brossé un large panorama de la situation en faisant d'abord référence aux événements tragiques qui ont secoué la France en 2015 avant d'en venir à l'actualité municipale. La saison culturelle, d'abord, « **dense et de qualité** » menée de front avec Vivier-au-Court dont le bilan positif est crédité de 36 représentations pour 3678 spectateurs petits et grands accueillis.

#### Interrogation

Enumération ensuite, des travaux lourds : Cosec Pasteur, place de l'église, rue Zola, Forge Gendarme, restaurant scolaire, au total 1 500 000 € investis dont une participation de 128 000 € du Conseil Départemental. La CAF ayant changé son règlement « **Il nous a fallu rééquiper la cuisine** » Coût supplémentaire 16 000 € dont 80 % pris en charge par la CAF instance avec laquelle a été signé un nouveau contrat « enfance-jeunesse » pour 4 ans. Il autorise des aides financières nouvelles au vu des actions mises en place. A l'étude, dans ce cadre, la construction possible d'une ludothèque dans un avenir non encore défini a annoncé le Maire, profitant de l'occasion pour souligner la politique communale d'aide aux populations modestes, quand ce

n'est au public tout court, dont les utilisateurs « **ne paient jamais le coût réel du service public avec toujours des tarifs progressifs pour certains liés, aux quotients familiaux..** »

Plus préoccupant, se révèle le contexte financier local car il impacte les recettes communales. Vrigne n'échappe pas à la règle générale a dit le Maire « **cette année, 200 000 € en moins sur les recettes de fonctionnement** ». Cette logique comptable, le fait que la politique d'aide régionale reste à ce jour une inconnue et d'autres paramètres, ont conduit le premier magistrat à faire montre de prudence tout en se réclamant d'un optimisme mesuré « **Pour la huitième année consécutive, continuerons-nous de ne pas augmenter les impôts ? J'attends d'avoir toutes les données en main pour nous décider. Mais restons quand même optimistes** ».

#### Faible endettement

La véritable bonne nouvelle c'est le **taux d'endettement qui reste faible par habitant** : de l'ordre de 406 €. Les taux d'emprunts relativement bas : 1,92 % sur 15 ans en décembre, peuvent contribuer à équilibrer la section d'investissement. Des investissements qui permettront, en 2016, de poursuivre la rénovation de la rue Zola, les deux branches en cul de sac de la rue Jules Ferry, rénovation de la Forge Gendarme, plan d'accessibilité pour les bâtiments recevant du public, mises aux normes dans les écoles Zola et Jaurès, rénovation de la salle Pasteur, friche Electro-Ardenne rue Jean-Jacques Rousseau, dont une partie du terrain sera convertie en parking, aménagement des terrains autour de la fontaine à **Tendrecourt**. Dans ce cadre, une voirie en espace partagé sera créée permettant l'implantation de trois maisons. Ces terrains ne seront pas vendus mais échangés contre un terrain situé sur les Monts afin de permettre la consolidation de la falaise et d'éviter les éboulis de terre sur les maisons en contrebas.

## LA VIE DE LA COMMUNE

### PATRIMOINE : LA FORGE GENDARME BIEN RECOIFFÉE

Le 2 Décembre 2015, avait lieu une visite de chantier sur le site de la Forge Gendarme, la municipalité ayant décidé que ce patrimoine historique vieux de deux siècles devait faire l'objet de travaux de conservation et de rénovation notamment en direction des toitures. C'est au pied du bâtiment de la halle à charbon numéro 2 prioritairement réhabilitée que s'étaient donnés rendez-vous les responsables MM Patrick Dutertre Maire, Gérard Renault Maire adjoint chargé des travaux, Sylvain Linden responsable des services techniques, Michel Petitmangin responsable de l'entreprise éponyme chargée des travaux



et Stéphane Bauchet du service territorial de l'architecture et du patrimoine basé à Charleville pour le compte de la DRAC qui veille à l'exécution des travaux en conformité avec les règlements en vigueur. Il s'agit d'une surface de 794 m<sup>2</sup> d'ardoises à replacer sur une charpente en chêne d'origine qui n'a pas souffert du poids des siècles. « Nous préconisons une ardoise naturelle d'une couleur la plus proche possible de celle d'origine mais qui exclut l'ardoise noire. » a déclaré Stéphane Bauchet qui a traité avec ses interlocuteurs des différentes sujétions techniques liées à ce type de travaux. On peut déjà admirer l'œuvre réalisée qui aura coûté 121 000 € dont 28 000 € de subvention au titre de la dotation d'Etat (DETER).

## TRAVAUX

### VŒUX DU SIVOM, UNE ANNÉE QUI S'ANNONCE BIEN

Elus des deux communes et personnel du Sivom Vivier-Vrigne se sont retrouvés à la salle la Vivaroise pour les traditionnels vœux prononcés par Eric Drouin Président (Vivier) et Salima Medjkoune Vice-Présidente (Vrigne). Les maires des deux communes, Dominique Nicolas-Viot et Patrick Dutertre représentaient respectivement Benoit Huré Président du Conseil Départemental et Boris Ravignon Président d'Ardenne Métropole, Geneviève Glachant première adjointe, Gérard Renault deuxième adjoint, Sylvain Zorza 6ème adjoint, Claire Waharte 4ème adjointe étaient également présents. Eric Drouin a remercié tous les personnels et responsables des services ayant œuvré au bon



déroulement de l'année passée parmi lesquelles Juliette Cymbert qui a initié un relais assistante maternelle sur les deux sites de la crèche Vrigne-Vivier. La seule inconnue à ce jour étant la façon dont la nouvelle Grande Région attribuera les subventions. L'année a été marquée par la

signature d'un contrat de 4 ans (2015-2018) avec la Caisse d'Allocations Familiales qui assure des retombées financières importantes pour de nouvelles actions en direction de la jeunesse et la création d'un poste de coordinatrice petite enfance. L'étude pour une nouvelle crèche à Vivier-au-Court a été signalée par le Président qui a invité ensuite l'assistance à regarder un diaporama sur les activités du Sivom Vivier-Vrigne.

## BRÈVES

**Horaires de la Mairie :** les services administratifs de la Mairie fermeront à 17H, durant les vacances de Pâques, du 4 au 15 avril 2016.

**Spectacle :** Fawzy Al-Aiedy Trio - Concert tout public Vendredi 29 avril à 20H45 - salle "La Vivaroise" à Vivier-au-Court.



## A VIE CULTURELLE

### LES PIEDS TANQUÉS : L'ALGÉRIE POUR SOLDE DE TOUT COMPTE ?

Un public nombreux, une aire de pétanque, le cliquetis de boules entrechoquées, la scène aurait pu servir de cadre pour une pièce « Pagnolienne ». Dans cette salle des fêtes de Vrigne-aux-Bois revisitée invitant le spectateur dans une localité du Midi, c'est au contraire tout le tragique, d'une histoire convulsive que la France cherche à solder depuis plus de 50 ans, qui fut présenté au public. Sur la piste, les joueurs de pétanque, protagonistes de l'intrigue : un métropolitain de Provence, un Arabe né en France, un Pied Noir rapatrié, un Parisien implanté de fraîche date, évoquent, chacun à leur manière, le vécu et les blessures morales léguées par la guerre ou les « événements », c'est selon, de l'ancienne Algérie Française. Chacun dit sa vérité mais, fait après fait, réplique après réplique,



aucun ne trouve le véritable argument choc qui lui donnerait raison au regard de l'Histoire. Dialogues à la fois tragiques et comiques enveloppés de faconde méditerranéenne pour mieux « digérer », sans doute, des échanges parfois sulfureux, la pièce s'est achevée sur la question de l'homme en quête de sa propre recherche identitaire. Qui a le droit de dire

qu'il est ici chez lui ou pas ? Celui qui revendique le droit du sol ou celui qui affirme que son pays est celui où il est né et a vécu le merveilleux de son enfance ? C'est sur un appel à la fraternité universelle que se conclut la pièce. Formulation qui a résonné d'un écho particulier en ces temps troublés pour notre monde, laissant à chaque spectateur le soin de méditer sa propre réflexion au sortir de la salle.



## A VIE DU COMMERCE

### LA BOÎTE À BINOCLES REGARDE LES ARDENNES EN FACE

En choisissant de s'installer à Vrigne, Jean-Louis Weber innove. C'est la première fois dans l'histoire du commerce local, en effet, qu'un opticien a pignon sur rue dans notre cité. La Boîte à binocles, c'est le cas de le dire, ne peut guère échapper au regard. Son enseigne, à l'angle de la rue de la République et de la rue Jean-Baptiste Clément se remarque de loin. Depuis longtemps, le Maire Patrick Dutertre cherchait à s'assurer les services d'un opticien, soucieux d'un service de proximité maximum, rendu à la population. Le manque de locaux adéquats avait retardé cette mise en place. Mais dès la vacance du site Espace Habitat, M. Weber se porta candidat. Jean-Louis Weber, 52 ans, natif de Renwez habita ensuite Charleville où ses parents étaient horlogers-bijoutiers. Féru de basket et nostalgique de l'épopée de l'Etoile de Mézières (Jean-Paul Beugnot, Jean Perniceni...) il a d'ailleurs épousé Valérie, fille de Manu Le Goff, survivant de cette grande aventure. Opticien depuis 28 ans, il fut salarié pendant 18 ans et décida de créer sa propre entreprise il y a 10 ans. A Vrigne-aux-Bois, il signe sa troisième implantation après **Charleville** et **Rocroi** faisant de l'enseigne la boîte à binocles une entreprise 100 % ardennaise. Il emploie 5 personnes au total, tous Ardennais, en expliquant les raisons de son choix « *Il y avait 7 opticiens sur Charleville voici 28 ans. Il y en a 21 aujourd'hui. C'est trop et c'est la raison de ma décentralisation. Vrigne-aux-Bois est idéalement situé avec un potentiel démographique intéressant de près de 3500 habitants et avec Vivier-au-Court, Bosséval dans la zone d'attractivité cela peut être intéressant. D'ailleurs nos débuts sont plus qu'encourageants* ». L'effet de



proximité se retrouve dans le personnel puisque les vendeurs conseillers titulaires sont **Maxence Gelmetti** et **Maxime Weber** qui habitent respectivement à Vivier-au-Court et Issancourt. **Jean-Louis Weber** habite Issancourt. Opticien indépendant, partie d'un grand groupement, l'enseigne propose tous les services attachés au genre de la profession : analyse de la vision, démarches auprès des complémentaires-santé dans la mesure du possible, devis gratuits et environ 700 modèles de montures proposés, verres de fabrication Française.

**La Boîte à binocles SARL Vrigne Optique**  
**1 rue Jean Baptiste Clément tél 03 24 52 01 57.**  
**Fermé le lundi. Ouvert du mardi au vendredi**  
**de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H.**  
**Le samedi de 9H à 12 H et de 14 H à 18 H.**



## LA VIE DE LA COMMUNE

### RÉUNION SUR LES ARNAQUES : UN PUBLIC INTÉRESSÉ ET MIEUX INFORMÉ

*La Ville de Vrigne-aux-Bois, la Gendarmerie, UFC Que choisir. L'union était parfaite pour une bonne information-prévention sur les multiples arnaques qui polluent notre quotidien.*



Le public était venu nombreux de Vrigne et des communes voisines à la salle des fêtes, ce Mercredi 9 Décembre. 120 personnes environ, avides d'en savoir plus sur un sujet qui nous préoccupe au quotidien. Lorsque **Annie Touyères**, la Vrignoise, vice-présidente de l'association UFC Que Choisir, après une présentation du Maire **Patrick Dutertre**, apprit à l'auditoire que la Gendarmerie Nationale annulait sa participation pour cause de période électorale, l'intérêt de la soirée en fut un peu diminué, même si UFC Que Choisir appela en renfort l'un de ses adhérents, ancien gendarme. Jacques Prunier parla des cambriolages et des moyens d'y parer avec des remèdes préventifs de bon sens (déclaration des biens et des valeurs à sa compagnie d'assurance, voisins vigilants, opération tranquillité vacances). Une formule qui, finalement, semble la mieux appropriée pour déjouer les pièges de toute nature. A ce sujet, le Maire rappela que l'opération « tranquillité vacances » à Vrigne comme à Vivier dont le Maire Dominique Nicolas-Viot, était dans la salle, peut être assurée par la Police Municipale. Il revenait ensuite à Christian Dejardin, président départemental UFC Que Choisir, de décliner la longue liste des arnaques, exemples vécus à l'appui et de répondre aux questions de la salle. Arnaques au téléphone (« **allô, j'entends mal** », ou bien « **votre colis est arrivé etc..** »), au démarchage à domicile, sur Internet, par SMS, fausse loterie (vous avez gagné dix mille, cent mille, un million d'euros..), fausses offres d'emploi, demandes de confirmation bancaire, de déblocage de téléphone. Dans tous ces domaines, le bon sens, la vigilance, pour ne pas dire la défiance, doivent être systématiques. On restera quand même dubitatif, voire fataliste, lorsqu'on

apprendra que ces traquenards, dans leur diversité, ne peuvent tous être évités. Le simple fait de décrocher le téléphone, même sans dire allô, pouvant suffire à une surtaxe frauduleuse. Ou encore, les appels aléatoires qui sont imparables. L'arsenal du monde des arnaqueurs, se perfectionne, inventant sans cesse de nouveaux stratagèmes pour déjouer les parades que la société leur oppose. D'où l'utilité de pouvoir trouver des conseils, des recours, en adhérant à ces mouvements d'union de défense des consommateurs. Des citoyens solidaires regroupés au service de la collectivité, l'UFC Que choisir en est un bon exemple.

**UFC Que Choisir, 5 rue Jean Moulin  
BP 561 ; 08004 Charleville-Mézières cedex  
Tél 03 24 53 70 17 (répondeur).**

**Permanences 5 rue Jean Moulin les premier lundis et troisième lundis de chaque mois de 14h à 17h. Deuxième et quatrième jeudis de 17h à 19h sauf jours fériés.**

### Quelques conseils

**Téléphone :** renvoi d'appel. Ne pas rappeler, surtout les 08.99.

**SMS :** attention au 33 700

**Internet :** chargements malveillants d'applications. Coordonnées bancaires, codes d'accès, mots de passe : ne pas les communiquer aux CAF, banques, impôts, sécurité sociale, fournisseurs d'accès qui ne les formulent jamais par internet.

*Discrètes ou ayant pignon sur rue, les traces du passé traversent le temps avec plus ou moins de bonheur. En marge du château Evain ou de la Forge Gendarme qui en sont les éléments les plus connus, il faut avoir un œil exercé pour décrypter les autres que nous ne voyons plus... parfois à force de les voir.*

Premier exemple, la maison dite « du Christ », 5 avenue Jean Jaurès, propriété de **M et Mme Roland Jacquet** depuis 1991. D'après l'acte notarié, cette maison est sans doute la plus ancienne de la localité avec plus de 4 siècles d'existence. Il est hautement improbable, même si la tradition locale le prétend, que Louis XIV, en 1680, après la signature du traité de Nimègue et en revenant de Sedan y ait passé une nuit. Aucun témoignage formel ne vient attester cette version pour le moins farfelue reprise par certains auteurs mais toujours au... conditionnel (Hannedouche 1852). Et l'on voit très mal le roi Soleil venir s'installer dans le cloaque du Vrigne ou du « Vringnes » d'alors pour y passer une nuit. Idem pour Henri IV qui n'est jamais venu à Vrigne-aux-Bois mais à Donchery où sa présence est attestée à plusieurs reprises en 1606 ( Jean Hubert). Roland Jacquet donne un aperçu de l'ancienneté de sa maison en nous parlant des 5 poutres constituant le plafond du rez-de-chaussée et que l'on peut toucher en levant le bras. Elles traversent la maison de part en part, avec une portée de 10 à 12 mètres d'un seul tenant. Elles sont en chêne massif et portent encore des stigmates significatifs : des trous forés au fer rouge qui servirent à les hisser, là où elles sont, à l'aide de cordes. Une trace a attiré l'attention du propriétaire : une croix de Malte en tôle forte. Elle fut enlevée lors de la rénovation du logis et il n'en subsiste que ces quatre points de peinture à l'endroit où elle était fixée. M. Jacquet n'a aucune explication sur la signification de ce symbole apparu lors de la mise à nu de l'ancien plafond constitué d'un lattis et de torchis. De plus, dit le propriétaire, nous avons retrouvé des lettres gothiques tracées à la peinture noire dans une pièce à l'étage, vestiges de l'occupation prussienne de 1870. Selon un voisin, cette même maison servit de magasin d'armement à l'occupant allemand de 1940. Ces lettres ont disparu, recouvertes aujourd'hui par une cloison. Il en va de même pour l'escalier en colimaçon en chêne qui montait du rez-de-chaussée au grenier et de la fenêtre sur cour au premier étage munie d'un évier en pierre avec écoulement direct sur l'extérieur. Plusieurs noms de mémoire récente s'attachent à ce lieu : la cordonnerie Henrard, Labarre tabac-confiserie, Cossardeaux-Martini, Brière, tabac-librairie-papeterie.



### Au gré des rues

**Rue d'Ardin.** La maison forte « la Grève » partie de la ligne Maginot, secteur de Montmédy. Elle fut construite à la fin des années 30, pour surveiller l'entrée de l'ennemi sur le territoire Français depuis la frontière Belge située à 5600 mètres de là. Equipement standard : 1 sous-officier, 1 caporal, 4 hommes du 147ème RIF, un canon antichar de 37 ou 25 mm, 2 créneaux Fusils Mitrailleurs modèle 24-29, 2 créneaux tromblons VB (fusils lance-grenades Vivien-Bessières), 100 mines antichar légères, 20 piquets antichar, câblage téléphonique souterrain sous tube d'acier débouchant au niveau de la porte d'entrée blindée.



**Rue Victor Hugo.** Le témoignage émouvant d'un artisan disparu. **Edouard Pedeboeuf** né en 1899 décédé en 1974 était arrivé de Sugny (Belgique) peu après 1945. Il cessa son activité au tout début de la décennie 70 et c'est son fils

**Désiré** qui lui succéda devant lui-même arrêter peu de temps après pour cause de maladie entre 1976 et 1978. M. Pedeboeuf était artisan couvreur, plombier-zingueur et s'exerçait aussi habilement au travail du cuivre (pompes) selon sa fille cadette **Marie-Hélène Pedeboeuf** aujourd'hui établie à Laon. **Michel Drouet**, rue Victor Hugo, fut apprenti-couvreur chez M. Pedeboeuf en 1963 et se souvient de cette époque héroïque où il devait, avec M. Pedeboeuf ou son fils, pousser à pied le charretton chargé du matériel et des échelles au gré des chantiers et sur plusieurs kilomètres à Vrigne, bien sûr, mais aussi à Vivier-au-Court, à Issancourt ou même... à Saint-Menges. Le même Michel Drouet se souvient du chantier de couverture de la Forge Gendarme mené à l'époque par M. Edouard Pedeboeuf. Hasard de l'histoire, c'est aujourd'hui **Michel** le fils de **M. Claude Petitmangin** qui perpétue la tradition des couvreurs à Vrigne-aux-Bois et qui a été choisi pour réfectionner la toiture de la même Forge Gendarme. Un épisode de l'artisanat local auquel s'attachent aussi les noms de **Gaston Chapelle** et de **Marcel Guth**.



**Rue Etienne Dolet.**  
La marque de l'enseigne « café du bon coin ».



**Rue Jean Jaurès.**  
Quelques lettres encore visibles de la pharmacie Mallet.



**Place F. Mitterrand.**  
Sous le tablier du pont, le cartouche de l'année de construction : 1850.



**Place des Fusillés de la Résistance.** L'enseigne du garage Defraire datant des années 20.



**Rue Emile Zola.** La boîte aux lettres de la Poste, vestige de 1860.



**Rue Emile Zola.** Le pilier de l'église primitive du XIIème siècle. Elle se situait alors sur l'actuelle place de la République. Aujourd'hui, le pilier marque l'angle de l'école Emile Zola et du passage latéral de l'église.